

Réflexions sur les ministères de pasteur et de diacre.

Dans un monde d'ouverture, le mot « dialogue » a pris une importance décisive.

Les ministres de l'Eglise seront alors des « personnes de dialogue » sur le modèle du dialogue vécu par Jésus-Christ crucifié. Mais en cela, ils ne font que vivre la vocation de leur baptême, commune à tous les chrétiens.

C'est en effet sur la croix que Jésus est pasteur et diacre. C'est à cette source qu'il faut constamment revenir pour comprendre l'identité du pasteur et du diacre aujourd'hui.

Au bénéfice d'une riche expérience de collaboration entre ces deux ministères, le Conseil paroissial de Prilly-Jouxens désire apporter sa contribution à la réflexion sur la théologie des ministères dans notre Eglise.

1. Jésus-Christ crucifié, source du ministère

La source sans fond du ministère de l'Eglise est Jésus-Christ, le serviteur fidèle jusqu'à la Croix.

Il est l'Homme de dialogue avec son Père et avec tous.

Jésus-Christ sur la croix dévoile d'abord la profondeur de ce dialogue avec son Père en criant : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » Puis il surmonte cette immense douleur née de cette séparation, où il a pris sur lui toutes les divisions et ruptures de dialogue, en disant : « *Père entre tes mains je remets mon esprit.* »

Puis Jésus crucifié révèle également la profondeur de son dialogue avec ceux qui l'entourent, avec toute l'humanité : « *En vérité, je te le dis, Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis... Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.* »

Sur la Croix, Jésus crucifié concentre tout le ministère auquel il appelle l'Eglise, à travers les ministres qu'il se choisira : il est grand-prêtre nous réconciliant avec le Père, évêque rassemblant son peuple, pasteur nourrissant et défendant son troupeau, diacre qui sert le Père jusqu'au don de sa vie.

La résurrection de Jésus et le don de l'Esprit manifesteront la vérité de ce dialogue vécu par le Fils de Dieu sur la croix.

2. Le Baptême, consécration de tous les chrétiens.

Il est profitable de réfléchir à nouveau sur le sens de notre baptême.

En nous unissant à Jésus-Christ dans sa mort (Rom. 6.4), le baptême est la consécration de tous les chrétiens à suivre et à vivre le Christ dans sa Pâque.

Par leur baptême, tous les chrétiens reçoivent le « *Sacerdoce royal* » (1 Pierre 2.9), qui les appelle à chercher la réconciliation et l'unité, à prendre soin des autres, à servir à la suite de Jésus-Christ crucifié et ressuscité.

L'Eglise est une communion de baptisés, où tous sont « *prêtres* » (1 Pierre 2.5), unis à Jésus-Christ, l'unique prêtre (Hebr.9.10). Il a donné sa vie en offrande pour tous. De même chaque membre de son Eglise est appelé à se donner à Dieu et aux autres sans exclusions, à prier pour l'Eglise et pour le monde.

Sur le fondement de leur baptême, tous les chrétiens ont reçu des dons divers pour vivre le dialogue avec le Père et avec leurs frères et soeurs dans la foi ou en humanité.

Enfin, tous les baptisés sont appelés à choisir « *le chemin supérieur à tout* » - la vive charité (1 Cor.12.31), qui surpasse tous les dons. Ils servent le monde en annonçant

l'Évangile, en témoignant de leur foi, en priant, en prenant soin des plus faibles et en s'engageant pour la justice et la paix.

3. Les ministères consacrés

« Celui qui est descendu est aussi celui qui est monté au plus haut des cieux afin de remplir tout l'univers. C'est lui qui a fait des dons particuliers aux hommes : des uns il a fait des apôtres, des autres des prophètes, d'autres encore des évangélistes, des pasteurs ou des enseignants » (Ephés. 4.10-11)

Comme le Père l'a envoyé, Jésus ressuscité envoie ses disciples dans le monde, leur promettant la présence constante de l'Esprit Saint (Jean 20.19-23, Matthieu 28.21). Pour développer la vie de son Église, il a donné et continue à donner des personnes au service de la communion ecclésiale.

Il n'y a pas un unique schéma de ministères dans le Nouveau Testament. Le triple ministère de l'évêque, du presbytre et du diacre fut l'organisation la plus communément acceptée dès l'Église ancienne et reste vivante aujourd'hui dans plusieurs Églises (avec cependant de nombreuses modifications et des évolutions toujours en cours).¹

« La responsabilité principale du ministère ordonné consiste à rassembler et à édifier le corps du Christ en proclamant et en enseignant la Parole de Dieu, en célébrant le baptême et la Cène du Seigneur et en guidant la vie de la communauté dans l'adoration et la mission. »²

Les Églises réformées en Suisse reconnaissent deux ministères consacrés (ou ordonnés) : ceux du pasteur et du diacre.

Le pasteur et le diacre sont d'abord des baptisés, appelés à vivre leur « *sacerdoce royal* » (voir ci-dessus). **Personnes de dialogue**, leurs ministères s'enracinent en Jésus-Christ crucifié.

En effet en Jésus-Christ, amour et vérité s'embrassent (Cf. Ps. 85.11) ; ses deux mains tendues sur la croix sont la source du ministère pastoral de la *Parole* et du ministère diaconal de l'*Amour*. Deux ministères distincts mais unis en Christ. En oublier un, en dévaloriser l'autre conduirait à amputer le Christ d'un de ses bras. Deux ministères distincts appelés à servir en communion pour manifester toute la richesse du Christ pour l'édification de son Corps.

Dans toutes nos réflexions sur l'identité des ministères pastoral et diaconal, n'oublions jamais de revenir à la Source, qui jaillit de l'arbre de la Croix !³

¹ La question de la place du ministère de l'**évêque** dans les Églises réformées est discutée dans le dialogue officiel Anglicans/Réformés, qui pose la question : « *les Églises réformées ont à se demander si elles attachent suffisamment d'importance à la dimension personnelle du ministère ordonné* ». Le dialogue reconnaît qu' « *il existait et existe de grandes différences dans la manière d'exercer le ministère épiscopal* ». Il pense également que « *les Églises réformées devraient accepter le fait que, à chaque niveau, la surveillance (oversight) devrait être exercée d'une manière à la fois personnelle et corporative. La surveillance personnelle en dehors de la sagesse d'un collègue conduit à l'arbitraire et à l'irrégularité ; la surveillance par un collègue sans un pasteur personnel conduit à la bureaucratie et au légalisme (cf God's Reign & Our Unity. The report of the Anglican-Reformed international commission. SPCK, London, 1984, p. 61 et 73)* »

² *La nature et le but de l'Église : vers une déclaration commune*. Foi et Constitution. Document no. 181. Genève, 1998, § 87. (Traduction française sur www.wcc-coe.org)

³ Quelques considérations étymologiques. Ministre vient du mot latin *Minister*, « serviteur ». Littéralement « inférieur » : de la racine *minor*, « plus petit ». D'où *ministerium*, « service ». Ainsi Jésus fut le ministre par excellence, car, lui qui partageait la gloire divine, est descendu au plus bas de l'échelle, « aux enfers ». Il s'est anéanti

En prenant appui sur Actes 6.4, on dira que le pasteur est « *serviteur de la Prière et de la Parole* », et le diacre, *serviteur de la Charité*. Les deux sont ordonnés au *service de la Communion* afin que le corps du Christ grandisse harmonieusement.

Précisons maintenant les contours de ces deux ministères :

4.1 Le pasteur, serviteur de la Prière et de la Parole

Avant d'enseigner à prier, le pasteur est une personne de prière. Le premier dialogue auquel le pasteur est appelé est le dialogue avec son Maître et Seigneur. « *Moi en eux* » : Jésus désire vivre en eux, comme en chacun de ses disciples (Jean 17.23). Tout doit passer en second par rapport à Dieu.

On soulignera l'importance de la spiritualité personnelle avec des temps de prière quotidienne et des temps plus prolongés de retraite.

La parole du pasteur s'enracine dans celle du Christ. Le silence est sa force. Sa prière n'est qu'une réponse à ce que le Christ lui dit dans sa Parole.

Par sa mort et sa résurrection, le Christ s'est constitué un peuple qui le loue. Le pasteur a comme tâche d'entraîner le peuple de Dieu dans cette louange. Il préside en particulier l'assemblée eucharistique. La préparation de liturgies vivantes, impliquant le peuple de Dieu, demande un temps et une énergie considérables.

Le culte est en effet le lieu d'expression privilégié du « *sacerdoce commun* » des fidèles et de la communion effective entre les deux ministères consacrés.

Dans l'Eglise ancienne, la prédication était la charge essentielle de l'évêque. Et les Réformateurs considéraient les pasteurs, comme les « *successeurs des apôtres* », à travers la prédication de l'Évangile.⁴

L'importance de la prédication et de l'enseignement se voit, par exemple, dans les Actes du Synode de Berne, qu'il nous plaît de citer : « *chaque pasteur doit prêcher le dimanche, le lundi, le mardi et le vendredi !...Durant les jours de travail, il pourra le faire soit sur la chaire, soit en bas, d'une manière simple.* » (chap. 44)

Le ministère pastoral vit et se ressource dans un dialogue constant avec la Parole de Dieu. D'où d'abord l'exigence de fidélité à la foi apostolique : « *Applique-toi tout entier au texte et tout le contenu du texte, applique-le à toi.* » (Bengel). Puis la nécessité d'une bonne formation universitaire et théologique.

4.2 Le diacre, serviteur de la Charité.

« *Maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour ; mais la plus grande des trois est l'amour* ». (1 Cor. 13.13)

Le diacre est témoin de ce qui est plus grand que tout. La redécouverte d'un ministère diaconal dans notre Eglise participe de l'« *amour retrouvé* ». ⁵ En oubliant ou marginalisant ce ministère, on avait enlevé une partie du Christ. La plus importante...celle qui restera

afin de prendre l'humanité dans son cœur et de l'amener vers le Père. (Phil.2.7) L'abaissement de Jésus est la source et le modèle du ministère de l'Eglise.

⁴ *Confession helvétique postérieure*, chap. 41. Selon les conceptions catholique et orthodoxe, ce sont les évêques, à qui sont associés les prêtres, qui sont les successeurs des apôtres.

⁵ Gottfried Hammann : *L'amour retrouvé*, Cerf, Paris 1994. Sur le diaconat, on consultera également Marc-Edouard Koller : *Vocation, service compris !*, Labor & Fides, Genève 1995, les diacres : pages 224 ss.

quand l'annonce de la Parole disparaîtra, au moment où Dieu sera tout en tous ! Seul
« *l'amour est éternel !* » (1 Cor. 13.8)

« *Les diacres sont ministres de la charité, non pas pour assurer un service social, même si cela peut en prendre la forme mais parce que tout acte vraiment chrétien n'a pas d'autre origine que l'Amour de Dieu : ils sont au service du peuple de Dieu pour qu'il soit dynamisé par cet amour* »⁶

Il n'est pas possible de parler du ministère diaconal sans parler du ministère pastoral ou vice versa. Ces deux ministères ont leur racine en Christ, Vérité et Amour, Parole et Serviteur. Ils sont issus chacun d'une vocation particulière, sont complémentaires et non interchangeables.⁷

Les diacres ont une formation de base avec des métiers divers, parfois même universitaires. La plupart du temps, ils ont une expérience de laïcs engagés dans leur Eglise, ce qui leur donnent un autre regard que le pasteur sur les paroissiens. Le diacre est une femme ou un homme de terrain qui porte en lui le souci du bien-être de la communauté et de son développement. Sa sphère d'activités s'étend autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, dans le domaine plus spécifiquement caritatif. Activités qui expriment *l'agapè*, l'amour gratuit de Dieu en Jésus-Christ, qui attend notre libre réponse.

Au contraire du pasteur, le diacre n'est pas un « généraliste ». Sa fonction est ciblée sur un créneau d'actions spécifiques.

Il est important que le diacre ait sa place dans le culte et dans la paroisse, bien plus que dans des organisations laïques. On réfléchira en particulier sur la signification de sa participation à la Sainte cène.

4.3 Pasteurs et diacres, serviteurs de la Communion.

Les ministres, *personnes de dialogue sur le modèle de Jésus crucifié*, avons-nous affirmé en préambule. Ils le seront en vivant ce dialogue à tous les niveaux. Dialogue à mener d'abord à l'intérieur des deux corps pastoral et diaconal. Puis également entre pasteurs et diacres, en valorisant leur vocation particulière et en se reliant les uns aux autres dans l'harmonie, comme les cordes à une guitare.

Dialogue cordial à chercher ensuite avec ceux qui représentent l'autorité dans notre Eglise, à ses différents échelons, de la paroisse au canton.

Se soucier de la communion avec les membres des autres Eglises et avec leurs ministres fait aussi partie de ce service.

Souligner ce qui unit plutôt que ce qui divise contribue à rendre concrète la parole de Jésus, qui est le style d'évangélisation proposée par le 4^e évangile : « *A ceci tous vous reconnaîtront mes disciples : à l'amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jean 13.35).

Un dialogue à mettre en oeuvre avec toutes les personnes, sans exclusion d'âges, de races, de classes, de religions, de culture, afin que tous, à travers leur ministère et l'action de l'Esprit Saint, soient mis en relation avec le Christ.

Ce Christ vivant qu'ils rencontrent dans sa Parole, dans la Cène, dans le frère et la soeur qui souffrent, dans la communauté, dans la prière...les pasteurs et diacres désirent de tout leur coeur que tous fassent l'expérience de sa tendresse.

⁶ André Haguin et Philippe Weber : « *Diaconat XXI^e siècle* » Ed. Lumen vitae, Bruxelles, 1997.

⁷ *Références bibliques* : En Philippiens 1.1, Paul adresse sa lettre « *aux saints qui sont à Philippes, avec leurs évêques et leurs diacres* ». En 1 Timothée 3.8-13, Paul parle d'un ministère diaconal spécifique

Si le pasteur préside la Sainte Cène, lieu symbolique par excellence du service de la communion, le diacre est celui qui invite à la Cène au nom du Christ, bien au-delà du seuil de l'Eglise et qui apporte aux malades et aux isolés le pain et le vin de l'Agapè.

5. Conclusions

1. L'expérience de la paroisse de Prilly-Jouxens révèle la fécondité des deux ministères distincts de pasteur et diacre. Ils s'enracinent dans **deux vocations précises**, qui sont deux dons particuliers du Christ à son Eglise.
2. Le Conseil paroissial est préoccupé par une tendance des textes d'Eglise A Venir de rendre ces deux ministères **interchangeables**. Sans distinction, on va vers la confusion des ministères, source de frustrations. Alors que leur distinction permet leur communion, source de richesses.
3. Si le service de la charité est le ministère le plus caractéristique du diacre, il est clair qu'il est également appelé à exercer les deux autres services propres au ministère consacré : la proclamation de l'Evangile et la prière. Mais ces deux autres services ne constituent pas le **coeur de sa vocation**. Et s'il les exerce, c'est dans un « esprit diaconal ». Tout comme le ministère du pasteur serait vide de sens s'il était indifférent à la charité due aux personnes les plus nécessiteuses. Mais la dimension caritative n'est pas le coeur de sa vocation.
4. Que l'on prévoie un discernement pour le passage d'un ministère à l'autre nous paraît une bonne chose. Mais formation pastorale ou formation diaconale : « *il faut choisir !* ». **Les deux formations ne sont pas les mêmes**. En d'autres termes, si un pasteur veut devenir diacre, il doit suivre une formation complémentaire. De son côté, le diacre qui veut devenir pasteur doit prendre le chemin des études relatives au domaine pastoral.
5. Enfin le Conseil paroissial souhaite que **les postes pastoraux en paroisse soient revalorisés**. Tout en reconnaissant la possibilité à un pasteur « généraliste » d'orienter son ministère sur un axe particulier après quelques années, le Conseil est préoccupé par la tendance de pasteurs à occuper des postes où l'aspect diaconal-caritatif est prépondérant.

Comme Seigneur de l'Eglise, Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation. En son nom, nous voulons poursuivre ensemble un même chemin avec les ministres qu'il nous donne. « *Que le Dieu de l'espérance nous comble de joie et de paix dans la foi, afin que nous débordions d'espérance par la puissance de l'Esprit Saint.* » (Rom.15.13).

Prilly, le 1^{er} mai 2002, Document adopté par le Conseil paroissial.

Christiane, Ways, présidente

Rédacteurs : Suzanne Blanc, diacre,

Martin Hoegger, pasteur